



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mise en place d'une campagne de sensibilisation pour prévenir les AVC

Question écrite n° 1256

Texte de la question

M. Bertrand Sorre interroge Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur la mise en place d'une campagne de sensibilisation aux risques d'accident vasculaire cérébral (AVC). Chaque année, près de 150 000 Français sont victimes d'un AVC, faisant de cette pathologie l'une des principales causes de mortalité et de handicap en France. Or de nombreux AVC pourraient être évités ou mieux pris en charge si la population était davantage informée des facteurs de risque, des signes précurseurs et des gestes à adopter en urgence. Actuellement, il semble que l'information publique sur les AVC, bien que présente, reste insuffisante, en particulier parmi les populations à risque. Une meilleure connaissance des symptômes, tels que la perte soudaine de motricité, les troubles de la parole ou les maux de tête sévères, pourrait significativement réduire les séquelles, voire sauver des vies, si des soins immédiats sont prodigués. Aussi, il lui demande si le Gouvernement envisage de lancer une campagne de sensibilisation nationale, accessible à tous, visant à informer la population sur la prévention et les symptômes des AVC. Une telle initiative permettrait non seulement de réduire le nombre de victimes, mais aussi d'améliorer la prise en charge précoce, essentielle à la limitation des séquelles.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1256

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2024](#), page 5612